

Les Infos de Base

Mercredi 24 avril 2013
volume 16, numéro 17
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 17 du 24 avril 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 2, 3, 4 et entrées en vigueur au 1^{er} mai 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} mai 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 17 du 24 avril 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 16 du 20 avril 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 mai 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 17 du 24 avril 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 16 du 20 avril 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 9 du 24 avril 2013.

Les modifications apportées par L.C. 2013, ch. 1, 2, 3, 7, 8 et entrées en vigueur au 24 avril 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 avril 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 9 du 24 avril 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 avril 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 19 avril 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 19 avril 2013 et contient maintenant 9 120 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'administration financière, RLRQ, c. **A-6.001**, ann. 2.

Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, L.Q. 2013, c. 4, a. 7.

Loi sur l'administration publique, RLRQ, c. **A-6.01**, aa. 73.1, 73.2, 77.2.

Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, L.Q. 2013, c. 4, aa. 8, 9.

Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, RLRQ, c. **A-13.1.1**, aa. 38, 40-43.

Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, L.Q. 2013, c. 4, aa. 10, 11.

Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, RLRQ, c. **A-18.1**, aa. 13, 41, 46, 46.1, 54, 55, 56, 62, 63, 64, 65, 73, 76, 77, 80, 86.1-86.6, 87, 88, 89, 90, 91, 93, intitulé de la division iii de la sous-section 2 de la section VI du chapitre VI du titre II, 96, intitulé de la division iv de la sous-section 2 de la section VI du chapitre VI du titre II, 98, 100, 101, 102, 103, 103.1-103.8, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 112, 113, 114, 116-116.3, 120, 122, 125.1, 126, 173 (A), 177, 180 (A), 181, 181.1, 182, 183, 187.1-187.4, 196, 196.1, 197, 198, 199, 202.1-202.4, 225, 228, 230, 231, 336, 337, 339, 340, 341, 342, 343, 344-346.1, 371.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 2, aa. 1-28, 29 (partie), 30-65.

Loi sur l'assurance maladie, RLRQ, c. **A-29**, a. 65.

Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, L.Q. 2013, c. 4, a. 12.

Code du travail, RLRQ, c. **C-27**, aa. 1, 2, 7, 8, 111.23-111.26, ann. I.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 2, aa. 66-69.

Loi électorale, RLRQ, c. **E-3.3**, a. 91.

Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de relever le financement public des partis

politiques du Québec, L.Q. 2012, c. 26, a. 8 (partie).

Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail, RLRQ, c. **M-15.001**, aa. 2, 3, 5.0.1, 57.1-57.8, 68.1-68.4.

Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, L.Q. 2013, c. 4, aa. 2-6.

Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, RLRQ, c. **M-25.2**, aa. 17.12.15, 17.13, 17.22, 17.23, 17.24.1, 17.24.2.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 2, aa. 70-74.

Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, RLRQ, c. **M-30.01**, a. 5.

Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, L.Q. 2013, c. 4, a. 13.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, RLRQ, c. **R-20**, a. 47.

Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 30, a. 36.

Loi sur Services Québec, RLRQ, c. **S-6.3**, abrogée.

Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, L.Q. 2013, c. 4, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Décret sur l'enlèvement des déchets solides de la région de Montréal, RLRQ, c. **D-2**, r. 5, préambule, a. 6.01.

Décret modifiant le Décret sur l'enlèvement des déchets solides de la région de Montréal, D. 404-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1628, aa. 1, 2.

Décret sur l'installation d'équipement

pétrolier, RLRQ, c. D-2, r. 12, préambule, aa. 3.09, 4.06, 6.03, 6.10, 9.01, 10.04, 11.08, 12.01.

Décret modifiant le Décret sur l'installation d'équipement pétrolier, D. 405-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1629, aa. 1-9.

Règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme et sur la qualité des œufs de consommation, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 230, aa. 8, intitulé de la sous-section 1 de la section III.1, 27.6-27.9.

Règlement modifiant le règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme et sur la qualité des œufs de consommation, Décision 10011 du 08-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1643, aa. 1-3.

Règlement sur le droit de vote des producteurs aux assemblées générales des éleveurs de poulettes du Québec, RLRQ, c. M-35.1, Décision 10010 du 08-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1643, nouveau.

Règlement sur la contribution pour l'application du plan conjoint des pêcheurs de flétan du Groënland, RLRQ, c. M-35.1, Décision 10014 du 15-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1645, nouveau.

Règlement concernant les mesures destinées à atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes de retraite visés par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, RLRQ, c. **R-15.1**, r. 4, aa. 7, 24.

Règlement modifiant le Règlement concernant les mesures destinées à atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes de retraite visés par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, D. 372-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1627, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, aa. 183, 184.4, 191, 196.1.

Loi donnant suite à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire R. c. Tse, L.C. 2013, ch. 8, aa. 2-4, 6.

Loi sur le système correctionnel et la

mise en liberté sous condition, L.C. **1992, ch. 20**, intertitre précédant l'article 90, aa. 91.1, 91.2.

Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (plaignants querulents), L.C. 2013, ch. 3, aa. 1, 2.

Loi sur les parcs nationaux du Canada, L.C. **2000, ch. 32**, ann. 1.

Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada), L.C. 2013, ch. 2, a. 1.

Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, L.C. **2001, ch. 9**, aa. 2, 3, intertitre précédant l'article 4, 4.1, intertitre précédant l'article 5, 5.01, 5.1, 6, 6.1, 13, 18, 33, 33.1, 34.

Loi sur le chef de développement de la littérature financière, L.C. 2013, ch. 1, aa. 2-15.

Loi sur la transparence financière des Premières Nations, L.C. **2013, ch. 7**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2013-47 du 21-03-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 794, a. 1.

Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, L.R.C. 1985, ch. **P-34**.

Décret transférant à Services partagés Canada la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale au sein de la Direction générale des approvisionnements du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, connu sous le nom d'Unité de l'approvisionnement des dispositifs d'utilisateurs finaux,

TR/2013-43 du 24-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 904, nouveau.

AUTORITÉ AUTRE QUE STATUTAIRE

Décret sur la Médaille canadienne des Volontaires, TR/94-62, aa. 10, 15, 16.

Décret modifiant le Décret sur la Médaille canadienne des Volontaires, TR/2013-44 du 24-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 905, aa. 1-3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Avec l'édition d'avril, nous passons à la version 4.8 du logiciel Folio. Rappelons que la dernière mise à niveau à la version 4.6 datait de 2008.

La version 4.8 amène une certification de compatibilité avec la version 8 de Windows. Elle ajoute également plusieurs fonctionnalités qui permettront l'ajout de nouveaux produits à la bibliothèque Accès Légal.

La migration se fera en 2 étapes.

En avril, nous vous fournissons la nouvelle version des logiciels. Vous disposerez de 3 mois pour migrer vos systèmes à la version 4.8.

Notez que la version 4.8 n'est pas rétrocompatible. Il sera donc important de ne pas tarder à l'implanter, car lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de lire les infobases.

En juillet, nous migrerons toutes les infobases à la version 4.8. Nous ajouterons ainsi les nouvelles infobases suivantes à la bibliothèque Accès Légal :

Disponibles à la fois sur DVD, Internet et par nimbo-informatique :

Infobase Lois de l'Ontario (iloisO.nfo) : contient les lois de l'Ontario

Statutes of Ontario Infobase (istatO.nfo) : contient la version anglaise des lois de l'Ontario

Infobase Règlements de l'Ontario (ireglemO.nfo) : contient les règlements

de l'Ontario

Regulations of Ontario Infobase (iregulO.nfo) : contient la version anglaise des règlements de l'Ontario

Disponibles uniquement par nimbo-informatique :

Infobase Gazettes du Canada (igcC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en français

Canada Gazettes Infobase (icgC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en anglais

Les abonnés à notre service de livraison des infobases par nimbo-informatique profiteront des nouvelles infobases dès que leur système sera mis à niveau.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration la plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à folio48@gaudet.qc.ca ou par téléphone au 514/893-2526.